

Bulletin d'Adhesion

Nom			Prénom		
Corps		Grade		Matricule	
				Echelon	
				Indice	
Entrée dans la PTS		SGAMI		Direction	
Service			Adresse pro		
Tél. pro.		Tél. perso.		Email	

Je souhaite adhérer au Syndicat National des Personnels de Police Scientifique.

Fait à , le .

Signature

COTISATION

grade	cotisation annuelle	coût réel après crédit d'impôt
Stagiaire concours ext.	20€	6,80€
ASPTS	50€	17€
ASPPTS	60€	20,40€
Technicien	70€	23,80€
Technicien Principal	80€	27,20€
Technicien en Chef	90€	30,60€
Ingénieur	100€	34€
Ingénieur Principal	110€	37,40€
Ingénieur en Chef	125€	42,50€

Les cotisations versées à un syndicat représentatif ouvrent droit un crédit d'impôt égal à 66 %.
L'adhésion est due par année civile.

Règlement :

- Chèque(s) - nb de chèque(s) : (maxi 4)
- Prélèvement automatique trimestriel (mars, juin, septembre, décembre)

Pour le prélèvement automatique, joindre l'autorisation de prélèvement SEPA, datée, signée et accompagnée d'un RIB.
Le renouvellement se fait par tacite reconduction.

Bulletin à retourner accompagné du règlement :

SNPPS, 52 rue Crozatier, 75012 PARIS

Le SNPPS, seul syndicat de scientifiques pour les scientifiques !

PS : enregistrer le fichier avant de l'imprimer.

